A.G OZP 7 février 2024

Complément au rapport d’activité

1. Le contexte général :

Dans une actualité internationale marquée par les guerres, les effets de la crise climatique, la montée des régimes autoritaires et des populismes, la situation politique en France est traversée par une succession de tensions causées à la fois par les effets de ces crises mondiales et par les politiques gouvernementales engagées (ex : loi retraites, loi immigration…). Cela génère un climat d’inquiétude, de tendance à la montée des individualismes et à la fragilisation des liens sociaux et des projets émancipateurs.

Nous l’avions déjà souligné ni la crise sanitaire qui a bouleversé le rapport au travail ni les émeutes de juillet 2023 qui ont notamment mis en évidence le sentiment de non-appartenance à la société française de nombreux jeunes des quartiers populaires, n’ont donné lieu à une analyse et une réponse politique générale de la part des gouvernants.

Au contraire, alors que les inégalités sociales se creusent sous les effets des crises, le discours officiel marque un infléchissement net vers le développement de l’entre-soi des catégories sociales supérieures au risque de fracturer davantage la société.

1. Le contexte scolaire :

L’Ecole est interpellée par ces fractures sociales. Elle constitue le lieu où devrait se côtoyer tous les jeunes et le lieu promouvant les aspirations d’égalité de traitement et d’émancipation sociale des classes populaires.

La publication des I.P.S des établissements scolaires a révélé au grand jour la réalité des ségrégations scolaires organisées au profit de l’enseignement privé et au sein même de l’enseignement public. Le ministère Ndiaye s’est illustré par sa vacuité et son refus de traiter la question des inégalités.

La politique éducative engagée depuis 2017 par E.Macron, en rupture avec la période précédente, vise à transformer le système éducatif à partir d’une autonomie et d’une mise en concurrence des établissements. A ce projet libéral de politique scolaire s’ajoute désormais une conception réactionnaire de l’Ecole.

Les décisions prises par G.Attal en tant que ministre et confirmées en tant que Premier ministre vont traduire une rupture idéologique dans la conception même des missions de l’école publique. Non seulement les visées d’émancipation et de démocratisation sont abandonnées mais est revendiquée l’organisation d’une école fondée sur le tri sélectif des élèves dans une volonté de caporaliser les enseignants, les méthodes pédagogiques et les manuels.

1. L’éducation prioritaire :

La politique d’éducation prioritaire est, plus que jamais dans un angle mort de la politique ministérielle. Malgré ses engagements, le ministre Ndiaye n’a jamais réuni le groupe de travail sur la carte de l’éducation prioritaire. Rappelons que l’OZP avait obtenu d’en faire partie lors de sa rencontre avec la conseillère Jaffray le 6 janvier 2023.

Dans ce contexte, il est intéressant de relever un grand nombre de propositions du rapport Carel, rapport de la mission parlementaire consacrée à l’éducation prioritaire publié en jui22et 2023 :

* Pas de remise en cause de l’éducation prioritaire et rappel de sa pertinence et de ses principes
* Nécessité d’inscrire les politiques publiques dans le temps long
* Nécessité de procéder à une évaluation régulière de ces politiques
* Organisation d’Assises nationales de l’éducation prioritaire
* Révision régulière de la carte de l’éducation prioritaire à partir de critères reconnus
* Engager une politique spécifique pour les moins de 3ans
* Nécessité de développer la politique de réseaux d’éducation prioritaire
* Importance du référentiel de l’éducation prioritaire
* Développer la préparation à l’exercice professionnel en éducation prioritaire dans le cadre de la formation
* Reconnaissance de l’implication et du professionnalisme des acteurs de l’éducation prioritaire
* Critique mesurée mais critique quand même de la politique des dédoublements mise en place au détriment de « Plus de maîtres que de classes »

On peut considérer que ces remarques et propositions reprennent celles de l’OZP (audition le 7 décembre 2023).

Cependant le rapport conclut en préconisant d’accorder davantage de souplesse aux politiques d’établissements et de recentrer l’éducation prioritaire sur les seuls Rep+, en procédant à une sortie de l’ensemble des Rep sur la période 2024/2027 et en invitant les recteurs à systématiser le recours à l’allocation progressive des moyens. (A noter que tant LFI que le RN ont salué ce rapport).

A l’occasion du Comité interministériel des Villes tenu le 27 octobre 2023 à Chanteloup-les-vignes, la Première ministre de l’époque, E.Borne, avait annoncé une réforme de la géographie prioritaire et, sans date, la convergence progressive du zonage des QPV et de celui de l’éducation prioritaire. Ont été également annoncés la généralisation du dispositif « Cités éducatives » dans les QPV d’ici 2027et « un traitement spécifique pour l’ensemble des écoles orphelines. Enfin, E.Borne a confirmé le dédoublement des classes de grande section dans les Rep+ et les Rep ainsi que le renforcement de l’accueil des enfants à partir de 2 ans dans les QPV mais aussi le renforcement des apprentissages dès les premières années de maternelle.

Quelques données : en 2024

* QPV : objectif : 1362
* Education prioritaire : 1094 réseaux (362 Rep+ et 732 Rep).

On peut donc faire le constat qu’à ce jour, les choses pourraient bouger dans la Politique de la Ville (carte et Cités éducatives) et sont à l’arrêt du pilotage national en ce qui concerne le M.E.N.

1. Activité de l’OZP et perspectives de travail :

Il nous faut poursuivre l’ensemble de notre activité en privilégiant plusieurs axes :

* L’élucidation de la politique éducation prioritaire du ministère et du gouvernement (cf. Politique de la Ville) : ce furent les objectifs de la Journée nationale du 2 décembre 2023 et de la Rencontre consacrée à la mixité sociale ; dans la continuité de notre travail d’enquête sur les effets de la refondation. Cela concernera le travail sur les cartes de la géographie prioritaire et les tentatives de remise en cause d’une politique nationale de l’éducation prioritaire.
* L’OZP continuera son expression publique auprès des médias et des responsables politiques.
* La mise en évidence de l’éducation prioritaire, de ses avancées et de ses difficultés sur le terrain : ce fut notamment le travail sur le Réseau (Rencontre et Séminaire du 13 mai 2023= ; séminaire du 25 mai 2024
* La parole donnée aux acteurs engagés dans l’éducation prioritaire, ainsi la tenue du groupe de travail avec les coordonnateurs
* La fonction de Centre de ressources sur l’éducation prioritaire : ainsi la demande du Snuipp concernant la géographie prioritaire ; l’intervention au colloque du Snes concernant la question de la mixité sociale ; le travail envisagé sur la formation des enseignants.

En 2023, l’OZP a signé 2 tribunes : l’une initiée par le Snuipp pour dénoncer la réduction de l’ambition scolaire par le recentrage sur les apprentissages dits fondamentaux, l’autre par le Collectif Langevin-Wallon.